



SOMMAIRE

- 1- Édito
 - Pas de prisons pour immigré·e·s
- 2- Union européenne, Royaume-Uni et demandeurs d'asile...
 - Le nouveau pacte européen sur la migration et l'asile
- 3- Pour la création d'un musée national...
 - Interventions dans les classes primaires de Saint-Nazaire
- 4- L'extrême droite en France après les élections européennes
 - Nantes : formation juridique
- 5- Notes de lecture
- 6- Mumia Abu Jamal : une vie en prison
 - Brèves
- 7- Brèves (suite)
- 8- Parrainage républicain...
 - 36 ans après...
 - Contacts



Pas de prisons pour immigré·e·s ni à Nantes ni ailleurs

Pour combattre le projet d'implantation d'un centre de rétention administrative (CRA) à Carquefou, un collectif a été créé sous le nom de COLERE (Coordination Opposée à l'enfermement et à la Répression des Etranger·e·s).

Constitué d'associations, de syndicats, de partis, il organise des manifestations, des fêtes, des rassemblements d'information. Les CRA sont des lieux de privation de liberté. Le dernier rapport de la Cimade et de 4 autres associations vient de montrer que l'année 2023 se caractérise par la poursuite scandaleuse de ces centres et une réduction des droits des personnes enfermées.

La progression du vote en faveur de l'extrême droite dans l'électorat ne peut qu'inquiéter toutes les personnes attachées à la défense des droits humains. Les dangers pour la démocratie et la cohésion sociale sont réels. Les perspectives sont inquiétantes.

Les idées véhiculées par ce courant politique sont malheureusement partagées par d'autres comme le laisse à penser le vote par les parlementaires en décembre dernier de la loi asile immigration. La riposte est nécessaire et doit d'abord se situer sur le terrain politique, économique et social.

Il est ainsi nécessaire de montrer que l'alternative proposée par le Rassemblement National ou Reconquête est illusoire. La doctrine ultralibérale défendue par ces partis est opposée aux droits des salariés. Leur prétendue conversion à l'écologie, à la laïcité ou à la défense des droits des femmes dissimule mal leurs positions réactionnaires et racistes. Leur programme économique ne sert que les intérêts des classes dominantes. Leur focalisation sur les dangers des personnes d'origine étrangère et notamment des musulmans relève de la vieille stratégie du bouc émissaire et de la stigmatisation. Quant à leur glorification de l'autorité, de la sécurité ou de l'identité française, elle traduit une démarche démagogique simpliste qui ne résiste pas aux analyses.

Mais cette progression des idées de haine et de rejet s'appuie aussi sur l'insuffisance de la connaissance historique dans la population.

Beaucoup ignorent la réalité profonde de l'extrême droite, toujours opposée aux idéaux de la Révolution et des Lumières. Si le terme même d'extrême droite recouvre des réalités diverses, il a cependant depuis plus de deux siècles des traits communs : une conception mythique du peuple qui exclut certains groupes humains, le refus de l'universalité des droits, une analyse de la société qui fait fi des classes sociales. À cette vision simpliste, on peut ajouter aujourd'hui les mensonges par omissions pour rendre acceptables leurs programmes et en cacher les contradictions.

C'est pourquoi notre riposte doit aussi s'accompagner d'un combat culturel.

Ce travail sur l'histoire et les représentations a trop longtemps été négligé. La gauche a délaissé le terrain des idées. La droite et l'extrême droite s'en sont emparées. Des médias les ont relayées, d'autres les ont insuffisamment contrées.

Par notre participation aux commémorations (abolition de l'esclavage, internement des Tsiganes, génocide rwandais, 50 otages, mémoire de la Shoah), par notre promotion d'un musée de l'histoire du colonialisme, par nos interventions auprès des enfants et des jeunes pour déconstruire certains stéréotypes négatifs, comme par la diffusion d'informations pour mieux comprendre les conflits internationaux, nous contribuons à cette indispensable bataille culturelle.

Celle-ci est complémentaire de nos actions menées avec d'autres pour que les exilés aient accès à leurs droits et s'insèrent dans notre société alors que des textes récents les en excluent.

N'oublions pas que ces derniers ont été votés au prétexte d'une opinion publique censée les approuver.

Enfin, alors que beaucoup de nos concitoyens se sentant oubliés et méprisés par les "élites" choisissent le vote extrême droite, il faut soutenir toutes les initiatives qui visent à nous rencontrer et à mieux nous connaître.



François LEVENT

L'Union européenne a trouvé une solution pour essayer de faire diminuer le nombre de demandeurs d'asile arrivant sur son territoire : il suffit de payer des pays en proie à des difficultés économiques pour qu'ils bloquent les migrants en amont.

En mars 2016 : 6 milliards d'euros à la Turquie (accord renouvelé en 2021), pays peu connu pour sa démocratie.

En septembre 2023 : 150 millions d'euros à la Tunisie

En février 2024 : 210 millions d'euros à la Mauritanie

En mars 2024 : 7,4 milliards d'euros à l'Égypte

En avril 2024 : 1 milliard d'euros au Liban

Le Royaume-Uni ne faisant plus partie de l'Union européenne, le gouvernement conservateur doit faire preuve d'imagination. Les Conservateurs sont en mauvaise posture pour les prochaines élections législatives qui auront lieu avant janvier 2025 et tout doit être fait pour gagner des voix.

Une idée : sous-traiter le droit d'asile et déporter des hommes et des femmes vers un pays déclaré « sûr ». Malgré les nombreuses protestations et indignations, c'est ce que le Parlement britannique a finalement voté le 23 avril dernier en passant un tel accord avec le Rwanda, même si son régime est autoritaire et la liberté d'expression étouffée.

Toute famille entrée illégalement au Royaume-Uni, quel que soit son pays d'origine (Syrie, Afghanistan, Tibet, Mexique...), sera envoyée au Rwanda où elle pourra y déposer sa demande d'asile. Celle-ci sera examinée par les autorités rwandaises, suivant la législation rwandaise.

Si la demande est acceptée, la famille pourra rester au Rwanda (et y travailler...). Sinon, elle sera expulsée (où ?) avec interdiction d'aller au Royaume-Uni.

Pour indemniser le Rwanda des frais occasionnés, le Royaume-Uni versera 600 millions d'euros.

Des logements ont déjà été construits...

Que vont faire l'Union européenne et le Royaume Uni quand ils se rendront compte que ce n'est toujours pas la solution et que l'extrême droite continue de progresser ?

Déporter les familles demandeuses d'asile en Antarctique ? Sur une île déserte ? On peut imaginer le pire quand on en est rendu à tant d'inhumanité...

Puisque de nombreux migrants ne pourront plus y déposer une demande d'asile, le continent européen peut-il toujours donner des leçons sur les « valeurs universalistes », la démocratie ou les Droits Humains ?



Rwanda: Logements prévus pour les migrants déportés du Royaume-Uni en construction ©AFP



Françoise MAHE

Le nouveau pacte européen sur la migration et l'asile

Le Parlement européen a adopté le 10 avril 2024 un "nouveau pacte sur la migration et l'asile"

Il réforme profondément les règles communes à l'UE. Il prétend être une réponse à la "crise migratoire" de 2015 (qui ne fut en réalité qu'une "crise de l'accueil") et au grand nombre d'"arrivées irrégulières".

Sous la pression des pays les plus hostiles à l'accueil, en violation du droit d'asile et du principe de non-refoulement, il privilégie la dissuasion en amont des arrivées irrégulières et organise les contrôles et les tris aux frontières en vue d'expulser en grand nombre. Il organise la répartition autoritaire des personnes pouvant demander l'asile entre les États volontaires (les autres États peuvent s'affranchir de cette obligation par des compensations financières nommées hypocritement "mécanisme de solidarité").

Ce pacte veut généraliser "l'approche hotspot" malgré les scandales survenus en Grèce et en Italie : procédures expéditives, délais intenable, déni du droit d'asile, détentions massives...

Il prévoit le renvoi immédiat des ressortissants de pays tiers vers le dernier pays qu'ils ont traversé. L'appel ne sera pas suspensif. Il n'y a pas de dérogation pour les mineurs non accompagnés, les familles ou les personnes vulnérables. De tels "transferts" violent la jurisprudence sur les refoulements en chaîne.

Ce pacte traduit l'obstination de l'UE à faire prévaloir la protection de ses frontières sur la protection des exilé·e·s.

Nous refusons cette grave régression des droits fondamentaux.

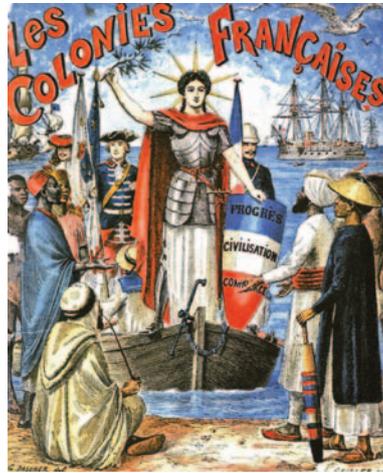


Augustin GROSDOY

mrap
MRAP Nantes

*"L'oubli offense, et la mémoire, quand elle est partagée, abolit cette offense.
Nous devons apprendre à nous souvenir ensemble".*
Edouard Glissant

Il faut conjurer un passé qui ne passe toujours pas, dépasser une lecture mythique ou partisane. Il faut déconstruire ce qui a été construit par la "science", la publicité ou le divertissement que l'on retrouve dans les préjugés racistes d'aujourd'hui. Un lieu de mémoire est nécessaire pour faire société commune.



La France en restera-t-elle à une vision nostalgique de son empire colonial ? Cette vision a largement contribué à la construction du racisme contemporain. Ou saura-t-elle assumer son passé dans sa diversité, comme le souhaitent les ex-colonisés eux-mêmes, dans un partage des mémoires et une écriture renouvelée de notre roman national ?

Avec des historiens et d'autres personnalités, le MRAP plaide depuis 2021 pour un espace pédagogique immergeant les visiteurs dans la réalité de l'histoire coloniale et décoloniale. Une exposition de notre mouvement vise à promouvoir la création d'un Musée National de l'Histoire du Colonialisme. Composée de 7 panneaux toilés richement illustrés et documentés, avec œillets, 125 cm X 80 cm, elle est disponible à Nantes.

Susciter des interrogations pour enfin affronter collectivement notre histoire.

Pour plus de renseignements :

Différences n° 326 : https://mrp.fr/IMG/pdf/complet_differences_n236_v2.pdf
<https://mrp.fr/-campagne-pour-la-creation-d-un-musee-national-de-l-histoire-du-colonialisme-.html>

Interventions dans les classes primaires de Saint-Nazaire

Deux militantes du MRAP sont intervenues sur le thème « Visages et masques du Racisme » dans 21 classes primaires, du CE1 au CM2. Le fil conducteur des animations était la lecture théâtrale autour de 2 ouvrages de littérature jeunesse : pour les CE, « Vive la France » de Thierry Lenain et pour les CM, « Le crocodile de Paris ». Après une première intervention du MRAP pour présenter le thème de cette année et y réfléchir à travers un jeu de questions réponses et de jeux de rôles, une comédienne lors de 2 autres séances a animé des ateliers de lecture à voix haute dans ces classes.

Enfin, l'heure est arrivée de montrer ce travail lors de rencontres interclasses dans les écoles, quelquefois en présence des parents. Les enseignants nous accueillent avec beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme : cet événement est maintenant reconnu et attendu dans beaucoup d'écoles nazairiennes.



Catherine LE MAUFF

Depuis plusieurs années, des groupuscules d'extrême droite ont émergé partout sur le territoire, y compris dans notre région jusqu'ici relativement épargnée par une idéologie mêlant racisme et détestation de l'étranger. À Saint-Brevin, les extrêmes droites se sont mobilisées contre le CADA. La mobilisation citoyenne a contribué à sa défense. Son transfert a bien eu lieu comme prévu par les autorités de l'État. Mais au-delà de nos situations locales, c'est toute la France et toute l'Europe qui subit les coups de boutoir des populismes. Le Rassemblement National progresse électoralement et poursuit son implantation dans les collectivités territoriales et les institutions. Et les élections européennes du 9 juin 2024 risquent de marquer un nouvel élargissement de son audience.

Le comité MRAP de la région nazairienne a souhaité élargir la réflexion et resituer les luttes locales dans une perspective plus large.



Photo © SIPA Press

Aussi, il a invité **Jean-Yves Camus**, codirecteur de l'Observatoire des radicalités politiques de la fondation Jean-Jaurès, chercheur rattaché à l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques le :

mercredi 19 juin 2024 à Saint-Nazaire, à Agora 1901, salle 7, pour présenter la situation de "l'extrême-droite en France après les élections européennes" et ouvrir le débat.

Jean-Yves Camus fera un point après le 9 juin et s'intéressera plus particulièrement aux divers aspects de la vie politique, syndicale, associative et culturelle française.

Il reviendra à Saint-Nazaire à l'automne pour parler de la situation dans l'Europe entière et plus particulièrement de "Xénophobie et racisme en Europe nationaliste".

Augustin Grosdoy

6 avril à Nantes : formation juridique avocat·e·s et associations



Le thème de cette journée était la loi « asile, immigration » promulguée le 26 janvier 2024 et, déjà largement mise en œuvre. Plus d'une centaine de personnes y ont participé.

Malgré la décision du Conseil Constitutionnel qui a censuré 35 articles sur des motifs de pure forme, il apparaît que cette loi est encore plus répressive que celles qui l'ont précédée.

On a beaucoup parlé de l'admission au séjour au titre du travail dans « les métiers en tension ». Les conditions en sont tellement restrictives qu'elles rendent illusoire l'obtention d'un titre de séjour pour de nombreuses personnes.

Juste un détail : les métiers de la restauration ne figurent pas dans la liste !

De nouvelles exigences sur la connaissance de la langue française, présentées comme favorisant l'intégration, vont en fait pousser définitivement de nombreuses personnes vers la précarité et l'exclusion. Pour obtenir une carte de séjour pluriannuelle, il faudra justifier de l'obtention du diplôme A2 (niveau demandé en langue vivante au collège) et pour la carte de 10 ans qui, seule, permet une intégration durable, du diplôme B1 (langue vivante au lycée). Pour la naturalisation ce sera le diplôme B2 (accès à l'université).



Face à ces règles très discriminatoires, nous exigeons des mesures très concrètes pour permettre l'apprentissage du français et considérons que le droit au séjour doit primer sur le niveau de français.

Notre combat reste essentiel : sur le plan idéologique, pour faire reculer les idées de l'extrême droite qui gangrènent la société au point d'aboutir à cette loi et, en pratique, pour défendre les droits des personnes étrangères.



Françoise THOUMAS

"DARKTOWN" de Thomas Mullen

Nous connaissons toutes et tous les luttes des Noir·es pour leurs libertés aux États-Unis et les atrocités racistes subies. Mais c'est autre chose de regarder ce racisme au quotidien. Et quoi de mieux qu'un roman pour s'immerger dans une époque et un lieu ? C'est ce que fait Thomas Mullen avec sa trilogie de romans policiers : Darktown, Temps noirs et Minuit à Atlanta.



Atlanta, donc, en 1948, recrute ses premiers policiers noirs. Un acte politique fort de la part du maire de la capitale de la Géorgie, cet État du sud où la ségrégation a pris le relais de l'esclavage et où le Ku Klux Klan reste une organisation puissante.

Un acte fort acquis grâce à la mobilisation de la communauté noire, mais aussi pour récupérer le vote noir. Cette concession accordée sera une épreuve pour les huit policiers noirs recrutés qui n'auront pas de soutien de la part des politiques, mais des humiliations quotidiennes venant de leurs collègues, dans une police gangrenée par la corruption.

Thomas Mullen livre une trilogie très documentée à travers le regard de deux policiers noirs, Lucius Boggs et Tommy Smith. Le tableau décrit nous fait prendre la mesure des avancées des droits civiques. Il y a moins de cent ans, la police n'embauchait que des blancs et ne s'occupait jamais des crimes et délits dans les quartiers noirs. Il a fallu pour cela embaucher des policiers noirs, mais sans leur donner les moyens de travailler. Une lutte qui continue encore aujourd'hui, comme en témoigne le mouvement Black Lives Matter.



Sarah TRICHET-ALLAIRE

"ISRAËL/PALESTINE Anatomie d'un conflit" de Thomas Snégaroff et Vincent Lemire, Edition Les Arènes



Six chapitres pour comprendre comment on est passé de l'utopie sioniste de 1897 au chaos actuel. Après le double langage du Royaume-Uni, le partage fait par l'ONU en 1947 attribuant 45 % de la Palestine aux Arabes palestiniens (70 % de la population), le coup de force de David Ben Gourion proclamant l'indépendance d'Israël le 14 mai 1948, la guerre devient inévitable. En 1949, les accords d'armistice aboutissent à un nouveau partage : 78 % du sol de l'ancienne Palestine pour l'État d'Israël alors que les Israéliens ne représentent que 30 % de la population totale. Les guerres vont se succéder (guerre des « Six Jours », guerre du Kippour, des Intifadas...) entrecoupées d'accords de Paix (Accords de Paix entre Israël et l'Égypte, Conférence de Madrid, les Accords d'Oslo).

La radicalisation rapide des sociétés israéliennes et palestiniennes conduit inéluctablement aux attentats du 7 octobre, à la riposte israélienne dans la bande de Gaza et aux exactions des colons en Cisjordanie.

Conclusion de Vincent Lemire : « Le tableau est extrêmement sombre. Et pourtant, c'est parfois dans ce genre de situation que l'histoire peut se retourner et suivre des voies insoupçonnées ».

Françoise Mahé

"Le SILENCE DU JUJU" Editions du Faubourg, avril 2024



"Deux Nantaises, Armandine Penna et Diane Morel, viennent de publier une bande dessinée qui retrace le chemin de vie de Faith, jeune nigériane. De son village natal aux trottoirs de Nantes. De la prostitution à l'émancipation. Un album pudique, poétique, d'une belle vitalité.

François Levent



Ce 24 avril 2024, Mumia Abu Jamal a eu 70 ans.

Journaliste radio le jour et chauffeur de taxi la nuit, il est arrêté le 9 décembre 1981, alors qu'il défend son jeune frère interpellé par la police. Il a 28 ans.

Lors de cette interpellation, un policier est tué et Mumia Abu Jamal blessé.

Emprisonné depuis cette date, il est condamné à mort en 1982 après un jugement inique, et voit sa peine commuée en prison à vie en 2011. Cela fait donc plus de 42 ans qu'il se trouve dans l'enfer carcéral des prisons des États-Unis d'Amérique.

Il souffre à présent de graves problèmes de santé et manque des soins les plus élémentaires.

Chaque premier mercredi du mois, un rassemblement est organisé par un comité de soutien dont le MRAP est membre, place de la Concorde à Paris, à proximité de l'ambassade des États-Unis, afin de demander la libération immédiate et sans condition de Mumia et mettre ainsi fin à cet acharnement politique et judiciaire. Ce comité de soutien "Libérons Mumia" rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités territoriales et mis en place depuis une trentaine d'années, a contribué à faire barrage à l'exécution de Mumia, mais la mobilisation reste nécessaire pour qu'il puisse retrouver sa famille et se soigner.



Le 25 avril dernier, une délégation française de soutien à Mumia, comprenant, entre autres, le co-président du MRAP François Sauterey, a pu, après des démarches administratives compliquées, le rencontrer en prison et passer trois heures avec lui. Il a confié aller mieux grâce à l'action de ses nombreux soutiens.

Le dépôt de la pétition "1 000 soutiens de personnalités, d'artistes, d'auteurs, d'élus et de citoyens de France" l'a beaucoup ému ainsi que l'annonce de la sortie du livre d'art qui lui est consacré prévue pour septembre prochain, auquel 170 artistes du monde entier ont participé.

N'oublions pas Mumia !

Pour en savoir plus, vous êtes invités à aller sur ce lien : www.mumiabujamal.com



Marlène MAISONNEUVE

Brèves

Des étrangers dans la Résistance

À l'occasion de l'entrée au Panthéon de Missak Manouchian et de sa femme Mélinée, une exposition est consacrée à toutes les personnes étrangères qui se sont engagées dans la Résistance française. Étrangères ou naturalisées, arméniennes ou espagnoles, italiennes ou juives d'Europe centrale, elles sont souvent internationalistes mais aussi, pour la plupart, profondément attachées à la France des droits de l'Humain et à la Révolution française.

L'exposition centre son propos sur les FTP-MOI parisiens tout en l'élargissant aux diverses modalités de l'engagement résistant des étrangers. Elle est visible au mémorial de la Shoah (memorialdelashoah.org/) jusqu'au 24 octobre 2024.



Inquiétude des maires

Les maires de Quissac (Gard), La Neuville (Seine-Maritime), Gurs (Pyrénées-Orientales) ont reçu des tracts néo-nazis appelant à "rétablir la domination de la race blanche". Après le drame de Crépol, les défilés d'extrême droite se sont multipliés. À Lyon une conférence sur la Palestine a été attaquée. Sans compter les villes d'implantation possible ou réalisée de centre d'accueil de migrants : Beyssenac (Corrèze), Callac (Côtes d'Armor), Dol de Bretagne (Ille-et-Vilaine), Bêlâtre (Indre-et-Loire)... La liste est longue.

Avec la montée du RN dans les sondages, les groupuscules d'extrême droite se sentent de plus en plus libres et agressifs. Il faut refuser leurs expressions haineuses et leur barrer la route du pouvoir.

Un local du MRAP vandalisé

Le local messin du comité du MRAP de Moselle-Ouest a été vandalisé. Un gros et lourd pavé a été lancé à travers une vitre avec suffisamment de force pour atteindre le mur du fond. Le local se situant à un rez-de-chaussée non visible de la rue, il ne fait aucun doute qu'il s'agit là d'un acte délibéré. Une plainte a été déposée. Mais un tel acte n'est pas de nature à décourager les adhérents et adhérentes du MRAP.



Racisme à la prison

Ouest-France du 9 février rapporte que sous couvert de "blagues potaches" à répétition entre surveillants, c'est un racisme décomplexé qui s'exprime à la Maison d'arrêt de Nantes : allusions à la traite négrière visant un Guadeloupéen, insultes liées à la couleur de peau, propos sur les "gorilles à casquette", etc. Des surveillants pénitentiaires ont déposé plainte pour injures racistes et harcèlement moral.

Des intervenants extérieurs font état de climat malsain et d'absence de sanction.

L'administration pénitentiaire affirme sa volonté de réagir sans tabou et de sanctionner.

Accueil des MNA à Dol de Bretagne

Le 24 février, une cinquantaine de partisans de Reconquête – venus en train et masqués – ont manifesté leur hostilité à l'installation d'un centre d'hébergement de mineurs non accompagnés (MNA) à Dol de Bretagne (35) avec des slogans qui sentent bien la xénophobie et la démagogie: "MNA dehors, agriculteurs d'abord".

Le centre doit accueillir 28 jeunes accompagnés par une équipe éducative.

170 personnes se sont mobilisées à l'appel des organisations humanistes pour soutenir le projet porté par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et le maire de Dol de Bretagne et refuser le racisme et l'exclusion.

Génocide

Le 7 avril 1994, commençait le génocide des Tutsi au Rwanda qui fera près d'un million de morts en moins de cent jours.

Depuis 2009, l'association "Subiruseke - Retrouve le sourire" demande, comme dans d'autres villes, la création d'un lieu de mémoire et de recueillement à Nantes.

Cette année, la mairie a annoncé qu'un espace serait prochainement dédié à cette tragédie.

"Le devoir de vérité et de justice est toujours aussi nécessaire pour les victimes, pour les survivants et pour l'avenir".

Vœu des élus nazairiens

Le 9 février, à l'unanimité, le Conseil municipal de Saint-Nazaire a voté un vœu sur la situation en Palestine faisant état du bilan alors connu de morts civils (26000 Palestiniens, 1500 Israéliens) et condamnant fermement une situation empêchant « l'émergence d'une solution politique reposant sur la reconnaissance et la coexistence de deux États ». Les 49 élus ont exigé la libération des otages israéliens, le respect du droit international et de l'ensemble des résolutions de l'ONU, la reconnaissance de l'État de Palestine premier pas vers une solution à deux États.

Ultradroite

À l'occasion de la tenue du colloque "Accueillir les exilés: Pourquoi ? Comment ?" organisé à Saint-Brevin le 23 septembre 2023, la police a interpellé des membres de l'"ultradroite". Le mardi 7 mai 2024, le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire a jugé cinq jeunes hommes, originaires pour la plupart de la région rennaise. Ils étaient à bord d'une voiture contenant une batte de baseball et des autocollants à l'effigie d'Adolf Hitler. Le tribunal les a relaxés. Un sixième (étudiant angevin), militant d'extrême droite, était armé d'une matraque télescopique, à proximité du colloque. Il a écopé d'une peine de six mois de prison avec sursis.

Ces peines paraissent bien légères !

Aya Nakamura

L'évocation du nom d'Aya Nakamura – franco-malienne, chanteuse francophone la plus écoutée au monde – pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris a provoqué un déferlement de misogynie, de racisme, de mépris de classe. Aya Nakamura ne pourrait représenter la France car noire !

L'artiste a été la cible d'attaques de la part de l'extrême droite : banderole sentant fort la nostalgie coloniale et raciste "Y'a pas moyen Aya, ici c'est Paris, pas le marché de Bamako", propos plein d'élégance comme ceux de Marion Maréchal "Aya Nakamura ne chante pas en français. Elle ne représente ni la culture ni l'élégance française".

Et d'autres ont laissé faire et dire. Mais fort heureusement, le public, les artistes et médias, des ministres femmes se sont mobilisés pour dénoncer ces attaques.

Drame de l'émigration

Le Sénégal fait face depuis des mois à un flot de départs vers les Canaries, îles espagnoles donc porte d'entrée en Europe. Les migrants se lancent dans une traversée particulièrement dangereuse. de 1 500 kilomètres et de sept à huit jours. Ils fuient une vie sans perspective. L'inflation malmène l'économie sénégalaise. Les prix s'envolent. Les ressources halieutiques sont accaparées par la pêche industrielle (non sénégalaise). Selon Frontex, le nombre d'exilés ayant débarqué en 2023 aux Canaries a triplé en un an. Il a atteint 40 000 selon le gouvernement espagnol.

Et les drames se multiplient. Ainsi, fin février 2024, un naufrage au large du Sénégal a fait au moins 24 morts et des dizaines de disparus. La pirogue transportait au moins de 300 personnes selon les rescapés.

Avions humanitaires interdits

L'autorité italienne de l'aviation civile (ENAC) interdit aux avions humanitaires de survoler la Méditerranée centrale pour repérer des bateaux de migrants, prétextant que ces repérages sont la mission des seuls garde-côtes... sous menace de saisie des appareils. "Ils veulent nous empêcher d'être témoins" s'insurge le porte-parole de Sea Watch.

Les gesticulations du gouvernement de Georgia Meloni qui en rajoute dans la criminalisation des ONG n'arrêteront pas les migrants : 150 000 sont arrivés en Italie en 2023.



À Saint-André des Eaux, le 28 août 2023, s'était tenue une scène tragique : les gendarmes voulaient procéder à l'expulsion d'une famille albanaise avec cinq enfants et, de ce fait, le père, dans un geste désespéré, a menacé de se jeter du toit. La famille a pu rester en France, dans l'angoisse certes. Le samedi 4 mai 2024 se tenait en la mairie de cette même commune, le parrainage républicain des cinq enfants, organisé par un collectif de solidarité Sursaut Citoyen. Pour le collectif Uni-e-s Contre une Immigration Jetable cette action est dans la droite ligne des « assises de solidarité avec les migrantes et les migrants » de 2022.

Il a rappelé ses exigences de régularisation de tous les sans-papiers.

Le parrainage s'est poursuivi par une après midi festive permettant de mettre en lien d'autres familles sans-papiers et les réseaux de solidarité.



Marie Elizabeth ALLAIRE

36 ans après...

Le 29 mars 1988, Dulcie September, représentante de l'African National Congress (A.N.C.) en France, le parti de Nelson Mandela, était assassinée rue des Petites Ecuries à Paris, à l'âge de 52 ans.

Elle avait consacré sa vie à lutter contre l'Apartheid et le régime raciste de l'Afrique du Sud et, en 1973, avait été contrainte de quitter son pays pour Londres où elle continua à militer.

Dulcie September est venue pour la première fois à Paris en 1979, à l'Unesco, pour témoigner du sort des enfants sous l'Apartheid, qui mouraient de malnutrition ou faute de vaccins.

Fin 1983, elle est nommée représentante de l'A.N.C. pour la France, la Suisse et le Luxembourg.

À Paris, elle poursuit sa lutte et met le doigt sur l'implication de certaines entreprises françaises dans ce régime raciste. Elle réclame l'application des sanctions contre l'Afrique du Sud votées par l'Assemblée générale des Nations Unies. La France, en effet, continuait à faire du commerce avec Pretoria.

Et c'est en 1988, le 29 mars, qu'elle est assassinée à la porte de son bureau.

En juillet 1992, l'enquête judiciaire se solde par un non-lieu et, 36 ans après, on ne connaît toujours pas la vérité sur sa mort, vérité qui semble avoir des enjeux politiques...

Pour en savoir plus sur cette figure engagée, Benoît Colombat, journaliste, et Grégory Mardon, dessinateur, ont sorti aux Editions Futuropolis un remarquable roman graphique "Dulcie", qui enquête sur cet assassinat.

Marlène Maisonneuve



Vos contacts MRAP

NANTES

Maison des associations, 11 Rue du Prinquiau,
44100 Nantes
tél./fax/répondeur : 07 49 80 52 58
courriel : mrapnantes@hotmail.com

St-NAZAIRE

Point de rencontre chaque 2^e lundi du mois
à 20h

Maison des associations (Agora),
2 bis rue A. de Mun,
44600 Saint-Nazaire

tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35
courriel : mrap-saint-nazaire@orange.fr
site web : <https://mrap-saintnazaire.org/>

mrapp Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
Tél. 01.53.38.99.99 - www.mrap.fr - adhesion@mrap.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2024
A renvoyer à :

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

Date de naissance : _____ Profession : _____
Domicile : _____ Portable : _____
Courriel : _____

J'ADHÈRE AU MRAP
Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources

Revenus Mensuels	Adhésion simple
< 700€	<input type="checkbox"/> 20 €
entre 700 et 1200 €	<input type="checkbox"/> 40 €
entre 1200 et 1700 €	<input type="checkbox"/> 60 €
entre 1700 et 2200 €	<input type="checkbox"/> 80 €
entre 2200 et 3000 €	<input type="checkbox"/> 108 €
entre 3000 et 3500 €	<input type="checkbox"/> 128 €

Adhésion de soutien : _____ €
JE M'ABONNE A DIFFERENCES
La revue trimestrielle du MRAP 24 €

DEDUCTION FISCALE
Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale. Vous pourrez déduire de vos impôts 66% de votre cotisation et/ou de votre don.

VIE DU MOUVEMENT
Rendez-vous sur le site internet du MRAP : www.mrap.fr

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail et être inscrit.e sur une ou plusieurs de nos listes thématiques suivantes :

Racisme, discrimination, xénophobie	International
Éducation	Extrême droite
Roms, Tsiganes et Gens du Voyage	Migrations

J'adhère pour la première fois
 Je renouvelle mon adhésion

PRELEVEMENT Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement SEPA et nous la renvoyer accompagnée de votre RIB-IBAN. Veuillez compléter les champs marqués *

Nom du créancier : MRAP FR9122433827 - 43, boulevard de Magenta - 75010 PARIS - France
Coordonnées de votre compte : _____

*Montant de la cotisation + Différences : _____ €
*Prélèvement trimestriel *Prélèvement annuel
Cochez la case souhaitée

Type de paiement : paiement récurrent/répétitif
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code) : _____

*Fait à _____ le _____
*Signature : _____

En signant le formulaire de mandat, vous autorisez le MRAP à donner des instructions à votre banque pour débiter votre compte du montant de votre cotisation. Pour toute information relative à votre prélèvement ou pour toute modification ou révocation de votre prélèvement, contactez le MRAP.
Prélèvement annuel : novembre, prélèvements trimestriels : mars, juin, septembre et décembre

Date : _____ Signature : _____



Pour adhérer au MRAP :
site web national : <https://mrap.fr>

Maquette journal
Relecture
Imprimé à Nantes par :

arenthèses
Imprimerie SCOP
76 Avenue du Bout des Landes
44300 NANTES

Jean-Charles RICQUIER
Myriam AUGER